

Nîmes, le 4 septembre 2018

CARTE SCOLAIRE 1^{er} DEGRE – AJUSTEMENTS DE RENTREE 2018

En complément des décisions de carte scolaire prises entre février et juillet 2018 et afin de tenir compte des effectifs constatés dans les classes à la rentrée, un comité technique spécial départemental s'est tenu ce mardi 4 septembre 2018. D'ultimes mesures d'ajustement ont été prononcées ; elles sont provisoires pour l'année et auront à être confirmées ou infirmées pour la rentrée 2019 au moment de la présentation de la prochaine carte scolaire.

Ces mesures visent le maintien de taux d'encadrement favorables aux apprentissages des élèves et la poursuite d'une politique éducative ambitieuse au service de la réussite de chaque élève.

OUVERTURES DE CLASSES

Maternelles

POULX Georges Brassens..... 1 classe
SAINT-LAURENT-DES-ARBRES..... 1 classe
NIMES..... Charles Martel 1 classe

Elémentaires

ALES Frédéric Mistral..... 1 classe
BOUILLARGUES Marcel Pagnol 1 classe
BAGNOLS-SUR-CEZE Jean Jaurès 1 classe
NIMES..... Berlioz..... 1 classe

Primaire

SAINTE-ANASTASIE..... 1 classe

RPI ALLEGRE-LES-FUMADES/BROUZET-LES-ALES/NAVACELLES

(regroupement pédagogique intercommunal)

BROUZET-LES-ALES 1 classe

DEDOUBLEMENTS CP/CE1 EN EDUCATION PRIORITAIRE

Ouverture d'un dispositif dédoublé :

NIMES.....élémentaire E. Vaillant

Fermeture d'un dispositif dédoublé :

ALES.....élémentaire Pasteur

SAINT-GILLES.....primaire Jean Moulin

Ces deux ajustements à la fermeture, liés à des départs d'élèves, permettent néanmoins d'avoir des classes dédoublées à 12 ou 13 élèves dans les niveaux concernés.

TRANSFERT DE POSTE

QUISSAC élémentaire : le poste du dispositif « Plus de maîtres que de classes » est transformé en classe ordinaire supplémentaire.